

La conférence

Ils sont nés avec le numérique : comment les manager ?



Présentation

Multi-identité, multi-appartenance, multicanal, transnational, ultraréseau... autant d'attributs qui définissent la génération Z, autrement qualifiée de « digital native », qui vient doucement, mais sûrement, modifier les règles de management, déjà bousculées par la génération précédente, dite Y.

L'appétence de ces générations pour le numérique a en effet ouvert de nouvelles voies qui profitent à tous, en donnant notamment une plus grande liberté dans l'organisation de leur travail, une plus grande souplesse dans la gestion de leur temps, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Mais attention aux dérapages de l'utilisation excessive du numérique !

Il est en effet fortement conseillé de réguler l'utilisation des technologies, par une charte informatique, un droit ou une obligation à la déconnexion, et d'encadrer les nouvelles modalités de travail (télétravail, home office, co-working,...) et l'utilisation d'équipements personnels dans le cadre professionnel (BYOD, pour Bring your own device).

Il s'agit donc d'envisager tous les avantages du numérique sur l'organisation du cabinet et le management des collaborateurs en laissant de côté ses inconvénients !

Intérêts

- Découvrir les apports du numérique dans l'entreprise :
 - nouvelles facilités pour le recrutement, la formation, la gestion et l'évaluation du personnel
 - nouveaux modes d'organisation : télétravail, home office...
- Maîtriser l'utilisation du numérique par les salariés :
 - le rôle de l'employeur, sa responsabilité
 - la frontière vie privée / vie professionnelle
 - la liberté d'expression et les abus
 - les impacts des nouveaux modes de travail sur le décompte du temps de travail

Objectifs

- Envisager les impacts du numérique dans l'entreprise et dans les relations de travail
- Sensibiliser les salariés à l'utilisation du numérique : atouts et risques

Points abordés

- Le numérique et l'entreprise : réseaux sociaux, recrutement, formation, paie, gestion du personnel, gestion des talents
- Le numérique dans la relation de travail : nouvelles organisations du travail (télétravail, home office) ; frontière vie privée / vie professionnelle, confidentialité des informations, sécurité des données, contrôle du temps de travail...
- L'accompagnement des salariés au numérique : actions d'information et de sensibilisation ; qualité de vie au travail...



Laurent BELJEAN
Avocat



Carine LE FERRAND
Conseil en gestion du personnel et du service social en cabinet



Jean Marc MOREL
Vice-Président du CROEC Rhône Alpes, expert-comptable